

Nancy, ce 14 Mars 1905,

Non certes, ma bien chère amie; je ne suis pas loin de vous et je déplore seulement de manquer trop souvent de l'occasion de vous le dire. Vous voilà au bout d'une période de repos, dont vous avez senti la nécessité. Comment l'avez-vous employé, vous pour qui l'inaction est une impossibilité de nature, et quels résultats en éprouvez-vous? Je ne le demande certainement qu'avec quelque anxiété, en songeant que l'arrêt de tout travail de même que vous reprendrez tout entier, et qu'en dépit de l'habitude, cela demande une dépense continue de force physique et de vigueur naturelle. Il est vrai qu'il y a quelques semaines vous n'avez plus rien fait, mais la route n'est plus bien longue. Vous aurez ces cinq semaines pour vous remettre en selle et vous voyez. Si au bout de ce temps, la fatigue était revenue, n'hésitez pas à laisser la toge et à vous ménager un traitement réparateur.

Je vous suis bien reconnaissant de toutes

les nouvelles que vous me donnez, et qui  
vivement gîte un peu d'idéal ~~de~~ <sup>de</sup> ~~de~~ <sup>de</sup>  
notre terre-à-terre journalier. Mais en  
somme toujours à l'encombrement des  
pompes et au souci de la  
petite famille. Cela limite beaucoup l'horizon  
et déprime quelque peu l'intellect.  
Nous aurions bien besoin, pour nous  
rassurer un peu sur les d'au-delà,  
de pouvoir déjà corrater par vous  
les sublimes efforts de Newman  
vers la vérité. Quelle bonne idée  
vous avez eue de faire corrater  
un âme si proche de la vôtre et  
que seul vous pouvez comprendre à fond!  
Je ne réjouis bien de lui votre  
traduction et les idées personnelles  
dont vous l'avez accompagnée.

Je suis naturellement sûr, avec  
beaucoup d'intérêt les comptes rendus

de la Commission de révision du Code  
civil publiés par le Bulletin de votre  
Société et par la gouverneur. Quant à  
entreprendre un travail quelconque sur  
les questions mises à l'étude, je n'y  
songe pas d'ici Pâques, d'abord, j'y  
reste - comme je le suis depuis la  
rentée de Novembre - surchargé de  
travail professionnel. Après cela, si  
j'aurais quelques loisirs j'aurais  
j'aurais quelques loisirs j'aurais  
me mettre à un travail important et  
où j'aurais toute mon indépendance  
d'action. Je suis bien utile maintenant  
à la collaboration impuise que proposent  
les groupements parisiens sans plan  
nettement arrêté, sans lignes précises. Le  
travail collectif suppose discipline et  
confiance. Je réceptif de plus en plus  
de les remettre.

Bonne nuit, ma chère amie, un baiser  
Madame Dagallier de son amant  
souvent et lui remettre la note

plein de respect et de sympathie.  
Ne nous oubliez pas auprès de  
Madame Lalonde et soyez-moi  
bien affectueusement attaché

F. Gony

71



Monsieur R. Lallemand,

Professeur à l'Université,

14 rue Saint-Guillaume

---

Paris

---

POST OFFICE  
DISTRICT  
NO. 10  
ST. LOUIS  
MO.